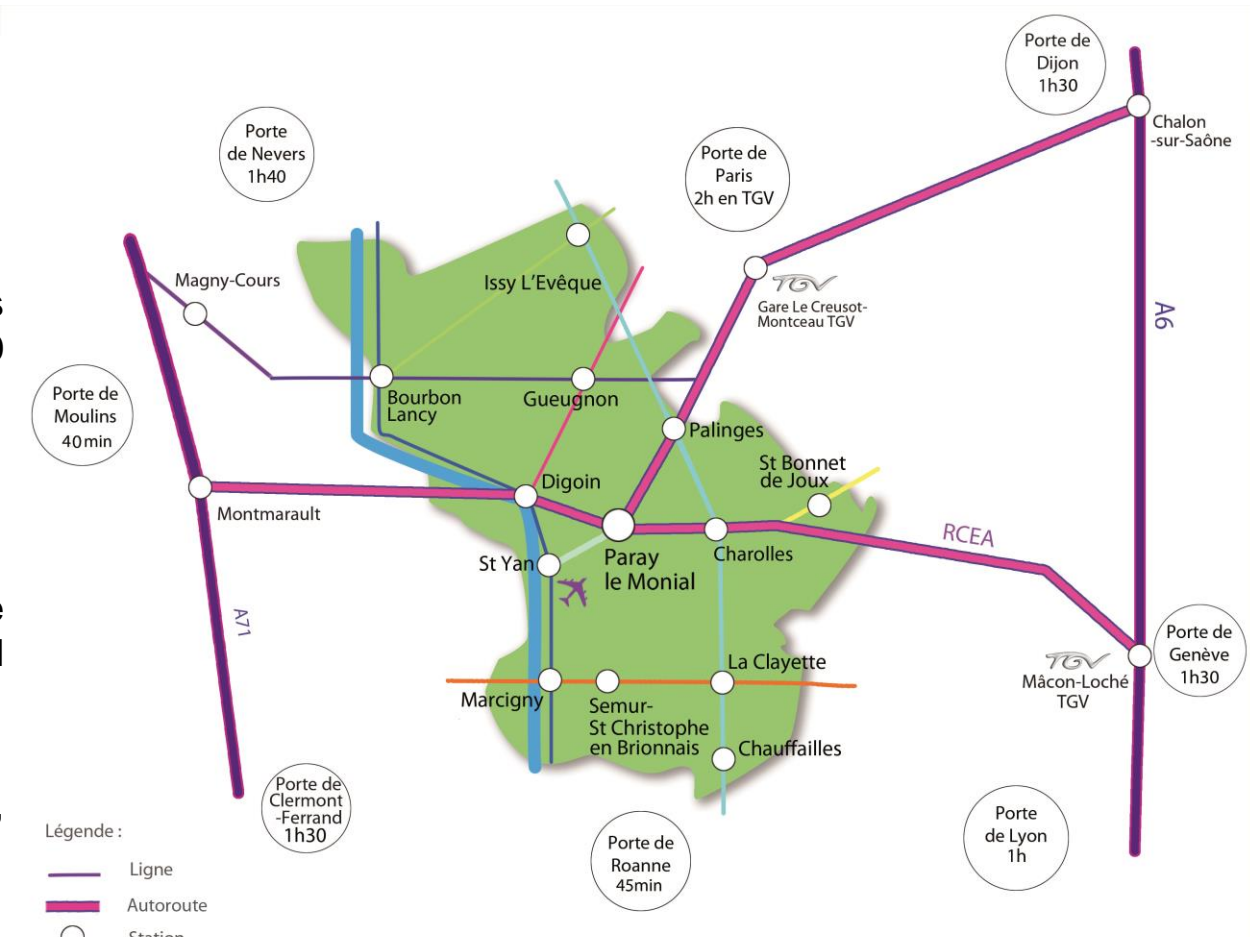


En Bref... le Charolais Brionnais

- 9 communautés de communes (5 au 1^{er} janvier) et 129 communes
- 2 500km²
- Armature urbaine spécifique
- **Connexions:** 1h30 de Lyon ou de Dijon, 1h30 de Clermont-Ferrand et à 2h de Paris en TGV
- Aéroport de St Yan avec l'ENAC
- **Axe structurant:** la RCEA, branches Sud et Nord



Légende :

- Ligne
- Autoroute
- Station

Portage juridique du territoire

2004 : création d'un Syndicat Mixte fermé pour porter le Contrat de Pays, sur un périmètre de 129 communes, organisé autour du Bureau et du Comité Syndical (délégués désignés par les Communautés de communes).

2014 : transformation en Pôle d'Équilibre Territorial et Rural en application de la loi MAPTAM

Comité syndical : 191 délégués titulaires et autant de suppléants

Bureau : 25 membres dont 1 Président et 5 vice-présidents

Equipe technique en 2016: 9 ETP

Principales missions :

- Contrats territoriaux (Etat-Région) et LEADER à compter de 2015 : politique d'accueil et d'attractivité
- Mise en œuvre du label Pays d'Art et d'Histoire depuis 2007
- Aménagement du territoire : SCoT (exécutoire depuis janvier 2015) et charte architecturale et paysagère
- Marketing territorial et promotion touristique depuis 2010
- Développement touristique : promotion à l'échelle du Pays en lien avec les offices de tourisme
- Depuis fin 2011 : élaboration d'un dossier de candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO
- Depuis mi 2015: service d'instruction mutualisé des autorisations d'urbanisme (loi ALUR) + développement en 2016 d'un pôle ressource urbanisme habitat avec l'ADIL, le CAUE et la DDT
- Démarche territoriale de santé lancée en 2009 puis mise en œuvre d'un contrat local de santé (signé en février 2014)



Patrimoine bâti et architectural : plus forte densité d'églises romanes d'Europe : plus de 100 églises classées ou inscrites MH
Plus de 150 châteaux, bâti traditionnel très typique



Caractéristiques paysagères et environnementales



Berceau de la Charolaise : un bocage très spécifique

Totalité du Pays recouvert par les périmètres de 2AOP fermières : Plus de 70% du territoire toujours en herbe (95% dans certaines communes)

La « Loire sauvage » sur tout l'ouest du territoire

Plusieurs ZNIEFF, Natura 2000, Espace Naturel Sensible

Forces et faiblesses du territoire

PRINCIPALES MENACES FAIBLESSES

- Un territoire encore **très fortement marqué économiquement par l'industrie et l'élevage bovin** et qui subit les conséquences des mutations régulières de ces deux secteurs d'activités
- Un territoire en **forte déprise démographique** même si la tendance se stabilise
- Problématique de **vieillesse** de la population, problèmes d'isolement et de mobilité, éloignement relatif des grandes agglomérations
- Une « **culture de clocher** » encore très fortement marquée – 115 communes ont moins de 1000 habitants
- **Faible notoriété** du territoire et déficit d'attractivité
- Relatif enclavement

PRINCIPALES FORCES ET OPPORTUNITES

- Situation géographique notamment proximité agglomération lyonnaise (1h à 1h30)
- Une terre d'excellence industrielle
- Une forte identité paysagère avec un patrimoine bâti et naturel exceptionnel : un des territoires de bocages les plus préservés en France
- Un maillage de petites villes qui apporte un certain nombre de services
- Une activité agricole en phase avec les attentes sociétales : berceau de la race charolaise (300 000 têtes), mondialement reconnue : territoire recouvert en totalité par 2AOP (plus de 70% du territoire toujours en herbe)
- Des habitudes de travail en commun entre élus et acteurs socio-économiques

Stratégie prioritaire du territoire : accueil de nouvelles populations et de nouvelles entreprises

Objectifs du SCoT : 5 000 nouveaux habitants en 2040

- Un projet de territoire autour de 3 leviers

S'installer au Pays Charolais Brionnais : améliorer l'accueil pour séduire de nouvelles populations et de nouvelles entreprises en s'appuyant sur les atouts du territoire

Habiter au Pays Charolais Brionnais : améliorer l'offre de logements et l'habitat

Vivre au Pays : améliorer la qualité de vie des habitants au quotidien : services et loisirs

s'installer en Charolais Brionnais
PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS BOURGOGNE-SUD-ACTIV

Préparez votre nouvelle vie

Ici, optez pour la qualité de vie ! Votre projet, nos offres Préparez votre nouvelle vie Ils ont osé ! Vos contacts Documentation

Terre d'accueil

PRÉPAREZ VOTRE NOUVELLE VIE

Ca y est. C'est décidé ? Vous vous lancez dans votre nouvelle vie charolaise ou brionnaise ? Bienvenue. Voici quelques conseils et astuces pour faciliter votre arrivée. Mais bien sûr, si vous souhaitez être accompagné dans vos formalités, c'est avec plaisir que nous vous accompagnerons.

Mes premières formalités

C'AY EST ! Vous avez franchi le pas... bien installé dans votre nouvelle demeure... il vous reste...

Architectes - Constructeurs
Professionnels de l'aménagement

CONCOURS D'ARCHITECTURE

IMAGINEZ
3 HABITAT D'AVENIR
POUR LE CHAROLAIS-BRIONNAIS !

L'INDISPENSABLE !
pour votre installation en charolais-brionnais

Guide d'accueil des nouveaux habitants

Char Brionnais
www.s'installercharolaisbrionnais.fr

Char Brionnais

Date de dépôt des propositions : 15 septembre 2013

Pourquoi une démarche territoriale de santé sur le territoire?

Initiée en 2009 sous l'impulsion de l'Agence Régionale de Santé, avec le CODES (IREPS) et un partenariat avec l'Observatoire Régional de la Santé

Démarche participative avec les référents dans toutes les communes et des ateliers avec des acteurs du médical, médico-social et social pour aboutir à l'élaboration d'un projet de santé pour le territoire.

L'ARS Bourgogne a souhaité que le Pays Charolais Brionnais porte ce projet car le CLS **est l'instrument de la consolidation du partenariat local sur les questions de santé** dans une approche intersectorielle.

Intérêt pour l'ARS de contractualiser avec les Pays :

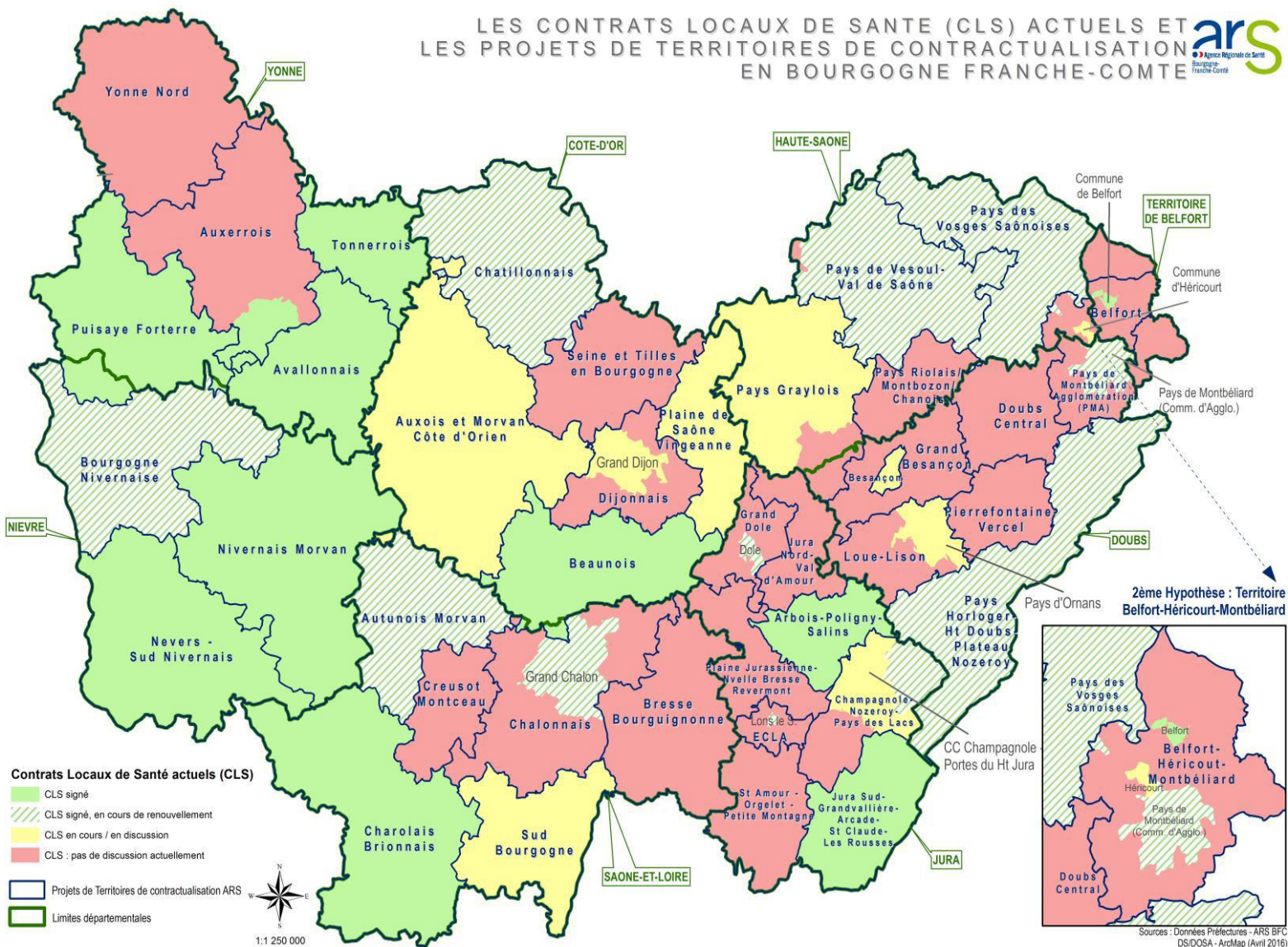
- Des territoires dotés de stratégies
- Démarches de mobilisation des élus et des acteurs socio-économiques : le « métier » d'origine des Pays
- Mobilisation d'outils contractuels territoriaux qui peuvent être complémentaires du CLS (par exemple pour soutenir la création de Maisons de santé)
- Territoires à taille critique suffisante qui permettent de décliner des politiques nationales ou régionales en les adaptant aux besoins



« On prend **SOIN DE VOUS** en Charolais-Brionnais ! »

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
du PAYS CHAROLAIS-BRIONNAIS

LES CONTRATS LOCAUX DE SANTE (CLS) ACTUELS ET LES PROJETS DE TERRITOIRES DE CONTRACTUALISATION EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTE



La moitié des territoires de BFC contractualisés en 2016. Objectif : tous fin 2017

Portrait médico-sanitaire du Charolais Brionnais

Un centre hospitalier équipé IRM, cardio, chirurgie, maternité...

19 EHPAD et 7 hôpitaux locaux

1 station thermale

1 centre de santé mentale

9 maisons de santé pluridisciplinaires avec environ 70 médecins généralistes

1 habitant sur 8 a plus de 75 ans

7,3 médecins pour 10 000 habitants dont la moitié est âgée de plus de 55 ans.



Le CLS du Pays Charolais Brionnais

Signé par le Président du Pays en février 2014 initialement avec le directeur de l'ARS, le Préfet et le Président de la Région

Un avenant en janvier 2015 pour intégrer le Département et la CPAM qui ont souhaité être signataires et s'engager dans sa mise en œuvre – Un avenant en cours (en attendant nouveau contrat)

26 fiches actions qui visent à répondre à répondre aux objectifs suivants :

- Renforcer les soins de proximité
- Améliorer les parcours de santé
- Promouvoir des environnements favorables à la santé
- Améliorer la prise en charge des personnes hébergées dans les structures médico-sociales
- Promouvoir une offre de santé spécifique au territoire

Des actions spécifiques qui ont été mises en place dans ce contrat avec le financement de l'ARS, d'autres qui existaient déjà



Exemple d'action 1 : Amélioration de la démographie médicale

Action **pleinement inscrite dans la politique d'accueil et d'attractivité** qui se met en place sur le Pays :

un médecin a un projet professionnel mais aussi un projet de vie

Plusieurs leviers :

1 – organisation de **soirées d'accueil des internes** (15 places chaque semestre) pour les DRAGUER. 2 soirées par an organisées avec les médecins installés et le centre hospitalier

2 – implication dans les **démarches Conseil Régional/ARS** (salon de l'émigration d'Utrecht, rencontre université de médecine, participation au Congrès National des Généralistes...)

3 – développement en cours de plusieurs supports de communication (vidéos, photothèque, plaquettes...)

4 – **mobilisation de financements** (LEADER, convention territoriale) pour les MSP ou cabinets secondaires

5 – Expérimentation en cours avec un **chasseur de tête** pour installer 3 médecins généralistes. Objectif quasi atteint en moins d'un an. On reconduit en 2017.



Médecin en Charolais-Brionnais
POURQUOI PAS MOI ?



www.charolais-brionnais.fr

Exemple d'action 1 :

Amélioration de la démographie médicale

Le « Plus » à agir dans ce domaine au niveau d'un Pays :

- **Engagé dans une démarche de marketing territorial depuis 2010, le Pays peut présenter plusieurs offres correspondant à la fois à un projet professionnel et un projet de vie**
- **Le Pays est maintenant reconnu et peut donc mobiliser** les professionnels (médecins installés, centre hospitalier...) mais aussi les institutions (Département, ARS, CPAM...) pour informer et accompagner les candidats potentiels à l'installation sur le **projet professionnel**
- Le Pays, en lien étroit avec les CC et communes, **maîtrise certains aspects du projet de vie** du médecin : accès à la culture, aux services, à la scolarité, au logement...

Le Pays est donc capable de mettre en place une chaîne d'intervention :

- accueillir les étudiants et internes de passage
- Mobiliser un réseau de médecins généralistes réactif pour promouvoir le territoire et nous appuyer
- Proposer des offres concrètes d'installation (libérale, mixte et salariée) qui sont ensuite centralisées et valorisées sur le site intalleunmedecin.com du Département de Saône-et-Loire
- Construire un accueil de proximité, avec l'accompagnement des démarches diverses, y compris auprès du Conseil de l'Ordre des Médecins, information sur les aides à l'installation en fonction de la commune
- ...

Exemple d'action 2 : le Conseil Local en Santé Mentale

Le CLSM est une **plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux**, le secteur psychiatrique, les professionnels de santé, les établissements médico-sociaux, les aidants, les usagers, et les autres acteurs (justice, police, gendarmerie, bailleurs, travailleurs sociaux...) concernés par les questions de santé mentale.

Objectifs : faciliter les liens entre tous les acteurs concernés pour améliorer la coordination et donc une meilleure efficacité de l'offre de soins aux usagers.

Quelques actions :

- Le guide de la santé mentale (en rupture)
- Mise en place d'une cellule des cas complexes
- Des formations : pour les élus début 2017 sur la question des soins sans consentement, pour les médecins généralistes via l'Enseignement Post Universitaire (EPU) , pour les aides à domicile
- Lutte contre la stigmatisation : semaine d'information de la santé mentale, Biennale d'art Singulier avec Itinéraire Singuliers

